

Ville de Tubize**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis : PU-2023/004).

Les demandeurs sont M. Yahya Salhi et Mme Sabina Buonvivere demeurant Rue de la Briqueterie 2 à 1480 TUBIZE.

Les terrains concernés sont situés Chaussée d'Enghien et Rue Quehain à 1480 Tubize et cadastré division 4, section B n°271E, 271H.

Le projet consiste à construire une seconde habitation (à accoler à la future habitation autorisée le 11 juin 2021 (PU-2020/165)) et présente les caractéristiques suivantes :

Projet de construction s'écartant :

1° du schéma de structure communal (devenu schéma de développement communal sous CoDT) : dépassement de la densité maximum préconisée par superficie de terrain ;

2° du règlement communal d'urbanisme (devenu guide communal d'urbanisme sous CoDT) : non respect en matière d'implantation (dépassement de la zone de bâtisse et implantations des volumes).

Mesures de publicités réalisées sur base de l'article D.IV.40, 2° du CoDT

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme De Col Nathalie, téléphone : 02/3913954 , mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 février 2023 au 28 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be